

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 22 (1950)

**Heft:** 8: École Trembley, Genève

**Artikel:** Le groupe scolaire du Parc Trembley à Genève : aperçu historique

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-123673>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE GROUPE SCOLAIRE DU PARC TREMBLEY

à Genève

D<sup>R</sup> ROLAND ROHN  
A R C H I T E C T E  
FERDINAND DUC  
C O L L A B O R A T E U R

*Une vue de la campagne Trembley avant la construction de l'école.*



# A P E R Ç U H I S T O R I Q U E

Avant la fusion des communes suburbaines, l'ancienne commune du Petit-Saconnex avait acheté des terrains en vue d'agrandir l'Ecole des Asters.

En 1937, la question fut reprise par le Département de l'instruction publique, qui proposait la construction d'une école dans le Parc Geisendorf. Le Conseil administratif, pour sa part, estimait que la disposition des lieux et la densité de la population démontraient plutôt que c'est dans la région des Asters qu'un bâtiment devait être construit.

L'étude du problème fut différée par suite de la guerre, mais la nécessité de doter le quartier des Asters-Servette d'un nouveau groupe scolaire se fit plus pressante au cours des années, notamment ensuite de l'accroissement général de la natalité constaté depuis 1939. M. le conseiller municipal Georges Borel avait suggéré au Conseil administratif, le 17 décembre 1943, « d'entreprendre l'étude de la construction de deux groupes de bâtiments scolaires sur la rive droite, l'un à la campagne Geisendorf, l'autre sur l'emplacement de la campagne Trembley », acquise par la Ville en 1933. Puis il déposa, le 20 juin 1944, un projet d'arrêté, qui répondait aux vœux exprimés au Conseil municipal par l'Association des intérêts du Petit-Saconnex, présidée par M. L. Verdan, « en vue de l'ouverture d'un crédit de 40 000 francs, pour l'organisation d'un concours d'idées relatif à la construction d'un groupe scolaire à la campagne Trembley, et d'un centre civique aux Asters ».

Consulté par M. le conseiller administratif Fernand Cottier, délégué aux écoles, le Département de l'instruction publique, sous la signature de M. le conseiller d'Etat Adrien Lachenal, avait pris position au début de 1944 en proposant de construire dans le Parc Trembley trois écoles, soit une primaire de garçons de huit classes, une autre pour les filles, de huit classes, et une école enfantine de sept classes.

Ce choix se justifiait parce qu'aucun bâtiment scolaire important n'existe dans cette région appelée à se couvrir tôt ou tard de constructions, ce que l'avenir confirma.

Il était difficile de trouver une situation mieux appropriée, le parc permettant une orientation particulièrement favorable des bâtiments. Un concours fut ouvert le 15 décembre 1944, entre tous les architectes genevois, quel que soit leur domicile, et tous les

architectes confédérés et étrangers établis dans le canton. Il suscita un vif intérêt, puisque cinquante-trois projets furent présentés dans le délai réglementaire fixé au 2 juillet 1945.

Le premier prix fut décerné à M. Roland Rohn, architecte genevois établi à Zurich. Il réunissait en effet la plupart des avantages acquis : une implantation judicieuse, de bons accès à travers le parc, des bâtiments adaptés avec souplesse au terrain, des classes bien orientées, s'ouvrant sur le parc et non sur les préaux, des préaux bien protégés, offrant une vue dégagée, une architecture d'un aspect agréable où les volumes, bien équilibrés, expriment le plan d'une manière logique, la facilité de procéder à l'agrandissement et à la construction par étapes.

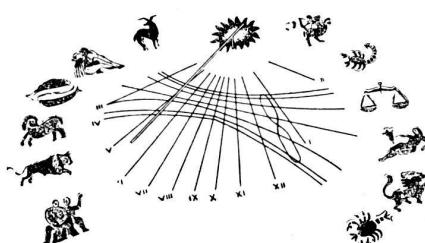
Le Conseil administratif ayant déféré au vœu du jury, M. Rohn fut chargé d'élaborer un projet de construction de l'école primaire, en vue de demander un crédit au Conseil municipal.

La décision de procéder en deux étapes fut prise d'accord avec la Commission municipale des écoles, et le Département de l'instruction publique ; elle donnait à la Ville le temps nécessaire pour négocier l'acquisition de parcelles situées dans le bas du parc, acquisition recommandée par le jury.

Le projet, présenté en 1946, fut soumis au Département de l'instruction publique et au Département des travaux publics, puis à la Commission des travaux du Conseil municipal. Celle-ci consacra trois mois à l'étude des devis détaillés et la demande de crédits de 2 850 000 francs fut ramenée à 2 600 000 francs, différents postes des devis ayant subi des réductions ou des suppressions. Le Conseil municipal vota, sur le vu du rapport de la Commission des travaux, la construction de l'école primaire le 22 octobre 1946.

La saison étant trop avancée, la mise en chantier fut fixée au printemps 1947. Les nombreuses difficultés dues à l'après-guerre occasionnèrent un travail considérable de la part de l'architecte, de M. Fernand Duc, architecte à Genève, chargé de la surveillance de la construction, de M. Frédéric Gampert, architecte de la Ville, et de M. Pierre Comte, architecte, délégué par le Service immobilier de la Ville.

(Texte extrait de la brochure éditée par la Ville de Genève, à l'occasion de l'inauguration de l'école.)



Le cul-de-lampe ci-dessus représente les signes du zodiaque exécutés par Albert Chavaz, en mosaïque, sur la façade de l'école.